

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires

Sous-Direction de la Coopération Bilatérale

N^o 238/D.C.E.I.U/S.D.C.B/2019

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

مديرية التعاون والتبادل ما بين الجامعات

المديرية الفرعية للتعاون الثنائي

Alger, le

15 SEP. 2019

À Messieurs les Présidents
des Conférences Régionales des Universités
Ouest-Centre-Est

Objet : A/S des relations de coopération avec la Confédération suisse.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Instruction du Premier Ministre n° 974/PM, du 23 octobre 2018, relative à la suspension des relations de coopération avec la Confédération suisse est abrogée.

Je vous saurais gré des dispositions que vous voudriez bien prendre en vue de réactiver la coopération avec ce partenaire.

Bien cordialement

مدير التعاون والتبادل ما بين الجامعات

امضاء: سعيداني ارزقي

